

Ecole élémentaire Gliesberg

Année scolaire 2023/2024

Quelques informations utiles pour cette rentrée :

1. Voici la composition de l'équipe :

- M Schaguené directeur
- Mme Bellissent CP Salle 16
- Mme Stoffel-Gilmer CP Salle 15
- M Andres/ Mme Nicolas CP Salle 14
- M Schwirley CE1 Salle18
- Mme Vandevenne CE1 Salle 22
- Mme Gissy CE1 Salle 23
- Mmes Euvrard/ Herrmann CM1 Salle 2
- Mme Laurent CE2 Salle 12
- M Plas CE2 Salle 33
- Mmes Sebirot/Herrmann CM1 Salle 13
- Mme Aglaou CM2 Salle 3
- Mme Roger/ M Hufschmitt CM2 Salle 32
- Mme Minker psychologue scolaire
- M Andres remplaçant
- Mme Deramond UPE2A
- Mme Jost maîtresse E
- Mme Gruber maîtresse G

2. Comme les années précédentes, chacun des enseignants vous proposera une réunion d'accueil. **Votre présence à cette réunion est importante**, c'est une première prise de contact où vous vous informerez du fonctionnement et des projets de la classe. C'est aussi une manière de montrer à vos enfants tout l'intérêt que vous portez à leur scolarité.

Vous trouverez les dates de réunion dans le cahier de liaison de votre enfant.

3. Rappel des horaires de l'école :

	MATIN			APRES MIDI		
	Accueil	Classe	Sortie	Accueil	Classe	Sortie
Lundi,	8h20	8h30	12h00	13h50	14h00	16h30
Mardi						
Jeudi						
Vendredi						

Les élèves retardataires le matin ou l'après-midi passent au bureau du directeur pour faire signer le cahier de liaison **avant** de rentrer en classe.

Après une absence les élèves viennent présenter leur cahier de liaison où les parents auront noté le motif de l'absence à leur enseignant à l'entrée en classe, il est aussi possible de s'excuser par mail.

4. Dates des vacances :

Toussaint du vendredi 20 octobre 2023 après la classe au lundi 6 novembre 2023 matin.

Noël du vendredi 22 décembre 2023 après la classe au lundi 8 janvier 2024 matin.

Hiver du vendredi 23 février 2024 après la classe au lundi 11 mars 2024 matin.

Pâques du jeudi 28 mars 2024 après la classe au mardi 02 avril 2024 au matin.

Printemps : du vendredi 19 avril 2024 après la classe au lundi 06 mai 2024 matin.

Pont de l'Ascension : du mardi 7 mai 2024 après la classe au lundi 13 mai 2024 matin.

Fin de l'année scolaire : vendredi 5 juillet 2024 après la classe.

5. Participation à la coopérative scolaire :(à remettre à l'enseignant de la classe)
- 15 € pour un enfant
 - 12 € par enfant si deux enfants sont inscrits à l'école élémentaire
 - 10 € par enfant s'il y a plus de deux enfants inscrits à l'école élémentaire

Cette cotisation nous permet au cours de l'année scolaire de faire participer les élèves aux rencontres sportives, de financer certains transports, de les emmener à un spectacle, dans un musée ou à une animation particulière au cours de l'année, de compléter le petit matériel pour les bricolages (Noël, Carnaval, Pâques, Fête des mères, Fête des pères), de proposer un ou deux goûters collectifs à la classe, de faire imprimer le journal de l'école, de faire intervenir une personne extérieure à l'école pour un thème particulier, de préparer les ateliers jeux.....

6. M Schaguené, le directeur, est au bureau à plein temps. Vous pourrez téléphoner ou envoyer un message email le matin pour signaler les absences des enfants. Si vous avez un souci particulier n'hésitez pas à venir en parler. Veuillez appeler avant pour prendre rendez-vous.

Pour dialoguer avec les enseignants prenez un rendez-vous par l'intermédiaire du cahier de liaison ou venez le faire après la classe mais nous vous demandons de ne pas intervenir au moment de la montée en classe ou pendant le temps scolaire.

Rappel des coordonnées de l'école :

Tel : 03.88.30.26.56

E mail : ce.0670425Y@ac-strasbourg.fr

Adresse du site internet de l'école : www.ec-gliesberg-strasbourg.ac-strasbourg.fr

7. Si vous souhaitez participer activement à la vie de l'école, vous pouvez le faire en étant délégués de parents d'élèves. Si vous êtes intéressés, manifestez-vous auprès de M Schaguené ou de l'enseignant de votre enfant avant le 23 septembre 2023.

D'autre part si vous êtes disponibles, **nous avons besoin de vous pour accompagner toutes les sorties scolaires. Les textes exigent un encadrement renforcé quelque soit la sortie. Signalez-vous aux enseignants. Merci.**

8. Vous aurez en ce début d'année des papiers à remplir et signer, nous vous demandons de veiller à le faire de façon précise et dans les délais. Tout changement de numéro de téléphone, d'adresse est à signaler à l'école en cours d'année scolaire.

9. Nous vous demandons de bien vouloir respecter la signalisation routière aux abords de l'école, de respecter les passages piétons, la vitesse limitée (30 Km/h) et de ne pas vous garer devant l'entrée du parking enseignants. Il en va de la sécurité des enfants.

Nous souhaitons que les enfants passent une année agréable et studieuse, dans le respect et dans un climat d'exigence bienveillante que nous aurons construit ensemble.

Pour l'équipe pédagogique, le directeur :